

29 jan 2021 -17:28

Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Un Conseil des ministres a eu lieu par vidéoconférence le vendredi 29 janvier 2021, sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Nomination du président du comité de direction du SPF Economie

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant le président du comité de direction du SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie.

Séverine Waterbley est nommée présidente du comité de direction du SPF Economie, PME, Classes Moyennes, Energie pour une durée de six ans.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant désignation du titulaire de la fonction de management de président du comité de direction du Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Nomination du président du comité de direction du SPF Sécurité sociale

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant le président du comité de direction du SPF Sécurité sociale.

Peter Samyn est nommé président du comité de direction du SPF Sécurité sociale pour une durée de six ans.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant désignation du titulaire de la fonction de management de président du comité de direction du Service public fédéral Sécurité sociale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Nomination du président du comité de direction du SPF Stratégie et Appui

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, du secrétaire d'Etat à la Digitalisation Mathieu Michel et de la secrétaire d'Etat au Budget Eva De Bleeker, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant le président du comité de direction du SPF Stratégie et Appui.

Nicolas Waeyaert est nommé président du comité de direction du SPF Stratégie et Appui pour une durée de six ans.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant désignation du titulaire de la fonction de management de président du comité de direction du SPF Stratégie et Appui

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://debleeker.belgium.be>
info.debleeker@just.fgov.be

Bavo De Mol
Porte-parole
+32 476 60 08 91
bavo.demol@just.fgov.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Fonction publique : monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et de la secrétaire d'Etat au Budget Eva De Bleeker, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire n°690 relatif au monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel en 2021 et 2022, et aux enveloppes de personnel 2021 et 2022.

Un monitoring régulier des crédits de personnel est organisé pour toute la fonction publique fédérale. Une circulaire, publiée chaque année, informe les services des lignes directrices pour le monitoring de l'année concernée et définit les enveloppes de personnel qui constituent la norme pour la politique RH des services.

Le monitoring du risque est organisé deux fois en 2021, à savoir une première fois sur la base des données de mai et une deuxième fois sur la base des données de décembre. Le monitoring de décembre comprend également un rapport sur les réalisations en 2021.

Les entités soumises au monitoring sont regroupées dans cinq groupes en fonction de l'instance qui produit le rapport de monitoring.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://debleeker.belgium.be>
info.debleeker@just.fgov.be

Bavo De Mol
Porte-parole
+32 476 60 08 91
bavo.demol@just.fgov.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Intervention de Finexpo dans une demande de crédit à l'exportation

Sur proposition de la ministre du Commerce extérieur Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé une demande de crédit à l'exportation pour l'Indonésie.

Il s'agit d'un don pur pour un projet de vente de simulateurs de conduite de train en Indonésie.

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Marché public relatif à l'achat de licences pour la consultation d'une banque de données d'entreprises

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à l'achat de licences pour la consultation d'une banque de données relative aux entreprises, nommée ORBIS.

Il s'agit de la conclusion d'un accord-cadre sur la base d'une procédure négociée sans publicité préalable. Le Bureau Van Dijk est le seul prestataire de services qui propose une banque de données de +/- 375 millions d'entreprises, 218 millions de personnes dans 363 fonctions et 84 millions de bénéficiaires finaux, dont l'information est connectée, ce qui permet d'obtenir et d'analyser une vue détaillée dans les entreprises et groupes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Missions de gestion civile des crises : planning indicatif pour 2021

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant le planning indicatif des contributions belges pour l'année 2021 à des missions de gestion civile des crises menées par des organisations internationales (UE, ONU, OSCE, OTAN).

Ce planning traduit de façon concrète la volonté politique belge de participer par des moyens de gestion de crise civils aux efforts internationaux de prévention et de résolution des crises et conflits, ainsi que de stabilisation et de reconstruction post-conflit dans les zones en crise. Le Conseil des ministres a approuvé cette volonté le 18 mai 2017.

Sur la base des facteurs d'appréciation et des développements politiques et opérationnels sur le terrain, le planning indicatif de 2021 prévoit :

Principalement une continuation des activités de 2020 :

- une contribution aux missions civiles de l'UE, de l'ONU et de l'OSCE
- une contribution à l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme aux délégations européennes dans les régions concernées
- le déploiement d'un juge à la Cour pénale spéciale des Nations Unies pour la République centrafricaine

Une réserve en personnel pour (éventuellement) :

- une réorientation et/ou augmentation de la contribution aux missions de l'UE, de l'ONU et de l'OSCE en cours
- une 4e contribution à l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme au sein d'une délégation européenne
- une participation à des futures missions ou une nouvelle participation à des missions en cours, entre autres de l'UE, de l'ONU, de l'OTAN et de l'OSCE
- une contribution à la demande, pour des périodes de courte durée, à la mission UNODC/Aircop
- une contribution ciblée à des structures de préparation ou de planning en matière de gestion civile des crises auprès de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE ou de l'ONU

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Marché public pour le catering du SPF Santé publique

Sur proposition du ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à l'aménagement, l'exploitation et l'organisation d'un restaurant d'entreprise et services apparentés.

Les différents services du SPF Santé publique, de l'Agence fédérale pour les médicaments et les produits de santé (AFMPS) et de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) déménagent, dans le cadre du projet *Health on the Move*, au début de l'année 2021 dans le bâtiment Galilée à Bruxelles.

Pour l'exploitation du restaurant d'entreprise, le SPF Santé publique recherche un adjudicataire qui exploitera le catering d'entreprise, comprenant le restaurant d'entreprise, les distributeurs automatiques, les machines à café et à eau, le service de réunions et d'événements et l'exploitation barista, d'une manière innovante et durable dans une optique de santé des collaborateurs. À cette fin, l'adjudicataire devra rénover partiellement ou adapter le deuxième étage, ainsi qu'élaborer un concept de catering.

Le restaurant d'entreprise actuel sur le site Horta (Eurostation) restera opérationnel, bien que seulement partiellement, pour le SPF Santé publique. Les occupants actuels du bâtiment, ainsi que les services publics hébergés dans les bâtiments situés à proximité souhaitent utiliser les services de catering du restaurant d'entreprise, ainsi que les services de réunion. Il est donc souhaitable de rafraîchir l'infrastructure existante et de développer une offre de restauration similaire à celle du site Galilée. Le personnel qui travaille actuellement sur ce site doit être repris par l'adjudicataire.

Le marché sera passé via une procédure négociée simplifiée avec publication préalable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU : troisième rapport national pour l'Examen périodique universel

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte du troisième rapport national pour l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

L'EPU est un mécanisme d'évaluation par les pairs. Durant cet exercice, les États évaluent la situation des droits humains dans un pays en posant des questions et formulant des recommandations au pays concerné sur base de trois rapports : un rapport national, une compilation des informations établie par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies, ainsi qu'un résumé des communications des parties prenantes, établi par le Haut-Commissariat.

Il s'agit ici du troisième rapport national, que la Belgique a elle-même préparé. Il porte principalement sur la mise en œuvre par notre pays des 187 recommandations acceptées lors du deuxième Examen périodique universel et sur l'éventuelle évolution de la situation des droits humains, y compris les potentiels défis et limites.

Le rapport définitif doit être transmis aux Nations Unies au plus tard le premier février 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Mandat belge au Conseil de sécurité de l'ONU (2019-2020)

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte de la note sur le rapport concernant le mandat de la Belgique au Conseil de sécurité de l'ONU (2019-2020).

La Belgique a siégé en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU de janvier 2019 à décembre 2020, pour la sixième fois. Notre pays a été très actif dans ce rôle, avec des interventions lors de chaque réunion du Conseil de sécurité de l'ONU et une participation active aux négociations sur les résolutions et les autres textes du Conseil.

Le point culminant du mandat belge a été la présidence du Conseil en février 2020. À cette occasion, la Belgique a réuni le Conseil autour des thèmes des « enfants et conflits armés », une des priorités choisies pour notre mandat, ainsi que celui de la Justice transitionnelle. La priorité a également été accordée à d'autres tâches spécifiques. La Belgique a ainsi agi en tant que co-plume avec l'Allemagne et le Koweït en 2019, et avec l'Allemagne seule en 2020, s'agissant de la situation humanitaire en Syrie, y compris du renouvellement régulier par le CSNU de la résolution sur l'aide humanitaire transfrontalière en Syrie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Justice : prolongation du fonctionnement de la maison de transition d'Enghien

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant l'intervention financière de l'Etat fédéral pour la maison de transition d'Enghien.

La politique de détention différenciée, prévue dans le Masterplan Prisons et Internement approuvé en 2016, prévoit la possibilité de créer des maisons de transition. Il s'agit de projets à petite échelle d'une quinzaine de places dans le cadre desquels des détenus déterminés, sélectionnés sur la base d'un certain nombre de critères, reçoivent vers la fin de leur peine l'opportunité de passer la dernière partie de celle-ci dans une maison de transition. Ils y sont assistés et accompagnés de manière intense afin de pouvoir par la suite mieux fonctionner à nouveau dans la société.

Après Malines en 2019, la deuxième maison de transition a ouvert à Enghien, le 1er janvier 2020. Le Conseil des ministres a pris connaissance de l'évaluation de cette première année d'exploitation de la maison de transition d'Enghien et approuve la proposition de prolongation de son fonctionnement pendant huit mois, à savoir jusqu'au 31 août 2021. D'ici là, un dossier d'évaluation détaillé sera établi. Il comprendra une évaluation plutôt conceptuelle de cette nouvelle modalité d'exécution de la peine. Ce dossier servira de base de décision concernant l'extension du projet à 100 places, conformément à ce qui est prévu dans le Masterplan III.

A cette fin, le Conseil des ministres approuve le projet d'arrêté royal fixant l'intervention financière de l'Etat fédéral pour le fonctionnement de la maison de transition d'Enghien pour les huit mois à venir.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact.kabinetVVQ@just.fgov.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Plan d'action de lutte contre la fraude sociale

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et du ministre des Indépendants et des PME David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé le plan d'action de lutte contre la fraude sociale pour l'année 2021.

Ce plan a pour but d'établir les actions à mener en 2021 pour lutter contre la fraude dans les domaines du dumping social, des cotisations sociales et des prestations sociales. Le plan d'action propose également un nouvel objectif stratégique, à savoir une plus grande attention à la sécurité, à la santé et au bien-être des employés.

Les actions prioritaires sont rassemblées dans les trois chapitres suivants :

- Points d'action concernant la crise Covid-19
- Phénomènes de fraude prioritaires tels que le dumping social, le travail non déclaré, la traite des êtres humains et la problématique des grandes villes, la fraude aux prestations et au domicile, la fraude aux cotisations et la fraude aux soins de santé
- Approche sectorielle des opérations du programme (pour les secteurs les plus sensibles à la fraude)

Le plan d'action 2021 s'adresse aux cellules d'arrondissement, au Service d'inspection et de recherche sociale (SIRS) ainsi qu'aux services d'inspection. En ce qui concerne les cellules d'arrondissement, l'objectif de ce plan d'action, en étroite collaboration avec le Conseil des auditeurs du travail et le Collège des procureurs généraux, est de parvenir à mieux harmoniser l'action des cellules d'arrondissement tout en garantissant leur autonomie. Ce plan d'action pour 2021 a été élaboré en tenant compte des ressources budgétaires actuelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan eyckmans@vandenbroucke.fed.be

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Marie Stasse
Porte-parole (FR)
+32 472 20 35 02
marie.stasse@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Dispositions financières diverses relatives à la lutte contre la fraude

Sur proposition du ministre chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant dispositions financières diverses relatives à la lutte contre la fraude.

L'avant-projet de loi vise notamment à aménager et élargir le devoir de dénonciation des mécanismes fiscaux particuliers par les autorités de contrôle dans les domaines bancaire et financier. Ainsi, l'avant-projet met en œuvre un certain nombre de recommandations de la commission spéciale *International Tax Fraud / Panama Papers* et de la Commission parlementaire d'enquête chargée d'enquêter sur les causes de la faillite d'Optima Bank et sur l'éventuel conflit d'intérêts entre le Groupe Optima et ses composantes d'une part et les pouvoirs publics d'autre part. En outre, cet avant-projet répond également à certaines préoccupations soulevées lors des auditions *FinCenfiles*.

L'avant-projet de loi se compose de deux parties :

- un avant-projet de loi sur la notification des mécanismes particuliers par les superviseurs aux autorités judiciaires
- des modifications à la loi anti-blanchiment du 18 septembre 2017, en particulier une disposition est introduite qui impose aux entités assujetties l'obligation de signaler les différences qu'elles établissent entre leur enquête et le registre UBO

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Modification de la loi organique créant des fonds budgétaires

Sur proposition de la ministre en charge de la Lutte contre la pauvreté Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires.

Cette modification implique :

- la création d'un nouveau fonds budgétaire dans le cadre de la gestion du fonds européen pour l'aide alimentaire en Belgique à partir de 2021
- la suppression de deux fonds budgétaires qui ont été clôturés au niveau européen et qui ne sont donc plus utilisés

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Fonds de transformation : missions déléguées à la Société fédérale de participations et d'investissement

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal visant à déléguer des missions à la Société fédérale de participations et d'investissement (SFPI).

La SFPI se voit tout d'abord confier une mission déléguée de solvabilité et de relance consistant à créer une filiale spécialisée ayant pour objet de :

- avoir la possibilité de participer à chacun des fonds d'investissement qui seraient mis en place respectivement par les sociétés régionales d'investissement de chacune des Régions et dont la politique de placement porterait sur des investissements dans des entreprises affectées par la crise de Covid-19, mais dont la structure financière était saine au 31 décembre 2019. Il lui sera également possible de participer à un fonds d'investissement fédéral qui investirait au niveau fédéral dans des entreprises similaires non couvertes par l'initiative régionale ou, le cas échéant, à des investissements directs ayant le même objet
- effectuer des investissements liés aux axes de la mobilité, de la transition numérique, de l'inclusion et des "skills", qui respectent toujours le principe '*'Do No Significant Harm'*'

La SFPI se voit ensuite confier une mission déléguée de transition consistant à participer à la constitution d'un fonds d'investissement dont l'objet est d'investir dans la transition écologique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Compensation à bpost dans le cadre de la prolongation du sixième contrat de gestion

Sur proposition de la ministre des Entreprises publiques Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une compensation à bpost dans le cadre de la prolongation du sixième contrat de gestion entre bpost et l'État belge.

Le sixième contrat de gestion arrivait en principe à échéance le 31 décembre 2020. En été 2020, bpost avait contacté le cabinet du ministre des Entreprises publiques de l'époque à ce sujet et demandé une prolongation de deux ans, mais les discussions ont été postposées dans l'attente d'un nouveau gouvernement. Entre-temps, il a été décidé que le sixième contrat de gestion ne serait pas prolongé de deux ans mais seulement d'un an. Un an est en effet le délai minimum nécessaire pour que l'État et bpost puissent négocier un nouveau (septième) contrat de gestion.

Le montant de la compensation en faveur de bpost à la suite de cette prolongation est fixé à maximum 110.443.363,26 euros pour 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be

29 jan 2021 -17:28

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Subventions aux opérateurs de télécommunications pour des projets visant à réduire la fracture numérique

Sur proposition de la ministre des Télécommunications Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi de subventions aux opérateurs de télécommunications pour des projets visant à réduire la fracture numérique.

La fracture numérique concerne l'accès à l'infrastructure et les aptitudes et compétences nécessaires pour l'utiliser. La crise de la Covid-19 a encore accentué l'absence de ces deux éléments chez les plus vulnérables de notre société. C'est pourquoi il est nécessaire de s'engager et d'investir rapidement et efficacement dans ce domaine.

De nombreux opérateurs de télécommunications ont pris des initiatives pour répondre à ces besoins. Ces initiatives visent à étendre l'accès à Internet, à rendre Internet financièrement plus abordable et à promouvoir les compétences numériques. Pour stimuler ces initiatives, les opérateurs de télécommunications pourront demander des subventions pour un montant total de six millions d'euros. Ces subventions créent un effet de levier puisque les opérateurs doivent financer eux-mêmes au moins la moitié des projets.

Les opérateurs de télécommunications peuvent soumettre des propositions afin de recevoir des fonds supplémentaires pour développer leurs initiatives et/ou lancer de nouvelles initiatives. Les subventions peuvent couvrir tous les aspects/coûts qui peuvent être liés au projet et ne seront donc pas accordées directement aux consommateurs, mais aux opérateurs. Toutes les initiatives doivent être achevées en 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique,
des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be

29 jan 2021 -17:28

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Mise dans le commerce de nutriments et de denrées alimentaires auxquelles des nutriments ont été ajoutés

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant la mise dans le commerce de nutriments et de denrées alimentaires auxquelles des nutriments ont été ajoutés.

Le projet détermine les dispositions applicables aux compléments alimentaires et aux denrées alimentaires auxquelles des nutriments ont été ajoutés. Il s'agit de dispositions fixant des limites sûres en nutriments comme les vitamines et minéraux, ainsi que les modalités d'étiquetage et de mise sur le marché de ces produits.

Ce projet remplace l'arrêté royal du 3 mars 1992 concernant le même thème, à la suite de l'arrêt de la Chambre des mises en accusation de Gand. Selon cet arrêt, l'arrêté royal du 3 mars 1992 est entaché par une illégalité formelle alors qu'il transposait partiellement la directive 90/496/CEE relative à l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires. La directive 90/496/CEE a été abrogée et le présent projet d'arrêté transpose partiellement la directive 2002/46/CE relative au rapprochement des législations des états membres concernant les compléments alimentaires.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

29 jan 2021 -17:28

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Nomination du président du comité de direction du SPF Intérieur

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant le président du comité de direction du SPF Intérieur.

Laura Szabó est nommée présidente du comité de direction du SPF Intérieur pour une durée de six ans.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal portant désignation du titulaire de la fonction de management de président du comité de direction du Service public fédéral Intérieur

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole (FR)
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be

Sofie Demeyer
Porte-parole (NL)
+32 474 87 03 77
sofie.demeyer@ibz.fgov.be

29 jan 2021 -17:28

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Covid-19 : prime d'encouragement pour les dispensateurs indépendants de soins à domicile et les travailleurs salariés des maisons médicales

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke et du ministre des Indépendants David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à déterminer et octroyer le montant d'une prime unique d'encouragement en compensation des efforts supplémentaires consentis lors de la deuxième vague de la pandémie Covid-19 aux dispensateurs de soins indépendants et aux travailleurs salariés des maisons médicales.

En compensation des efforts supplémentaires consentis lors de la deuxième vague de la crise du coronavirus, soit pendant les mois de septembre, octobre et novembre 2020, les dispensateurs de soins indépendants, qu'ils effectuent leurs prestations à domicile ou dans le milieu hospitalier, et les travailleurs salariés des maisons médicales percevront une prime d'encouragement unique de maximum 985 euros bruts.

Pour les dispensateurs de soins indépendants, le montant précis de la prime est calculé sur la base du nombre total de jours pendant lesquels un dispensateur de soins a eu au moins un contact physique avec ses patients (jours de contact). Le montant maximum de 985 euros bruts est octroyé aux indépendants qui ont eu 739 de contact (nombre de patients x nombre de jours de contact avec ces patients) entre le 1er septembre et le 30 novembre 2020. Le paiement de la prime est effectué par l'INAMI sur le numéro de compte des intéressés.

Pour les travailleurs salariés des maisons médicales, l'arrêté royal prévoit que ce montant sera versé aux deux Fonds Maribel Social. Ce versement doit permettre aux Fonds de verser le montant aux maisons médicales concernées afin qu'elles puissent verser elles-mêmes la prime de 985 euros aux travailleurs salariés de leur centre.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal visant à déterminer et octroyer le montant d'une prime unique d'encouragement en compensation des efforts supplémentaires consentis lors de la deuxième vague de la pandémie COVID-19 pour les dispensateurs de soins indépendants dans les soins infirmiers à domicile ou pour les travailleurs salariés des maisons médicales

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Marie Stasse
Porte-parole (FR)
+32 472 20 35 02
marie.stasse@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be

29 jan 2021 -17:28

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Marchés publics pour l'achat de kits d'échantillonnage pour les tests Covid-19

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de marchés publics pour l'achat de kits d'échantillonnage pour les tests Covid-19, destinés à la plateforme de test fédérale et les laboratoires cliniques.

Les deux marchés seront passés par procédure négociée sans publicité préalable. Le premier concerne les laboratoires universitaires pour lesquels le gouvernement fédéral est l'acheteur. Le deuxième concerne les laboratoires cliniques où le gouvernement fédéral agit en tant que centrale d'achat mais où les laboratoires cliniques restent responsables des commandes et des paiements.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

29 jan 2021 -17:28

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Confirmation de l'intérêt de la Belgique à héberger une station TTCF de Galileo

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo et du secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Thomas Dermine, le Conseil des ministres a confirmé l'intérêt de la Belgique à héberger une station de télémétrie, de suivi et de commande (TTCF) de Galileo.

Dans le cadre de son programme GNNS (*Global Navigation Satellite System*), la Commission européenne a lancé, fin 2020, une procédure de sélection d'un nouveau site capable d'accueillir une installation supplémentaire TTCF intégrée au système Galileo. La première étape de cette procédure de sélection consiste à obtenir la confirmation de l'intérêt des autorités des États membres de l'UE pour l'hébergement d'une telle station. La Belgique, qui héberge déjà une autre antenne Galileo TTCF à Redu, souhaite confirmer son intérêt pour cette nouvelle antenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 498 72 27 99
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermine.fed.be